



Anne Hidalgo et Jean-Paul Huchon demandent à l'Etat de limiter la circulation des poids-lourds de transit

Selon les données d'Airparif, le pic de pollution se poursuivra jeudi. Paris et la Région demandent à l'Etat de mettre en place sans attendre le contournement de l'Île-de-France par les poids-lourds de transit.

A la demande de Paris et de la Région Ile-de-France, une cellule de crise s'est réunie mercredi midi à la Préfecture de Police de Paris, afin de planifier et de coordonner les mesures à prendre pour faire diminuer les niveaux de pollution.

Alors qu'un nouvel épisode de pollution aux particules fines PM10 est annoncé par Airparif pour la journée du jeudi 9 avril, l'Etat a décidé d'abaisser de 20 km/h la vitesse maximale autorisée sur les routes franciliennes dont la vitesse est supérieure ou égale à 90 km/h. Paris et la Région saluent cette décision.

Pour permettre une baisse significative du niveau de pollution, cette mesure doit toutefois s'accompagner de restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France et Président du STIF, demandent donc à l'Etat de mettre en place jeudi le contournement de l'Île-de-France par les poids-lourds de transit, et ce jusqu'à la fin du pic de pollution. De son côté, Paris prolongera sa mesure de gratuité du stationnement résidentiel.

Les deux collectivités rappellent également leur volonté de faire évoluer au plus vite les modalités de réponse des pouvoirs publics en cas d'épisode de pollution, afin de faciliter la mise en place des mesures d'urgence et d'en informer le plus tôt possible les citoyens.

Contacts presse

Ville de Paris : Nadhéra Beletreche / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Région Ile-de-France : Olivier Guillemain / servicepresse@iledefrance.fr - 01 53 85 66 45